



DOCUMENT 2

AUTORISATION D'UTILISATION DU DROIT À L'IMAGE

« Toute personne dispose sur son image ou l'utilisation qui en est faite d'un droit exclusif qui lui permet de s'opposer à sa diffusion sans son autorisation expresse et spéciale »

Je soussigné(e) Autorise

La Compagnie de Tir à l'arc « les Aiglons » de Cuincy

à utiliser mon image et/ou celle de mon enfant sus-nommé

.....
Et à en faire diffusion auprès du public dans le cadre de ses actions de communication, sur les supports d'informations édités ou renseignés pour promouvoir son activité (site internet, plaquette d'information, diaporama, affichage, presse, média...).

Ceci durant toute la durée de mon adhésion au club et au-delà dans le cadre d'une démarche rétrospective.



Fait à Cuincy, le / /

Signature de l'adhérent ou du représentant légal
Précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

